

# Armotour, l'association qui part en guerre contre l'uberisation de l'hébergement touristique

❶ Face à l'expansion grandissante des meublés touristiques, sans aucune contrainte réglementaire particulière, des hôteliers se sont réunis pour créer l'Association pour la réforme et la modernisation de l'offre d'hébergement touristique en France.

## Comité exécutif et membres fondateurs d'Armotour

- Président : **Jean-Bernard Falco**, président de Paris Inn (29 hôtels)
- Vice-président : **Serge Cachan**, président d'Astotel (20 hôtels)
- Trésorier : **Dominique Ozanne**, président de FDM Management
- Secrétaire général : **Jean-Marc Andréola** (président d'Imhotel)

Alors que le combat contre les pratiques des OTA est en bonne voie de régularisation en faveur des hôteliers, une nouvelle bataille s'engage pour certains professionnels : celle contre l'uberisation du marché de l'hébergement touristique. Ces hôteliers et hébergeurs se sont réunis au sein de l'Association pour la réforme et la modernisation de l'offre d'hébergement touristique en France (Armotour), dont les statuts ont été déposés le 21 juillet. Pour eux, l'expansion grandissante des meublés touristiques, sans qu'ils soient soumis à aucune réglementation particulière et uniquement grâce au pouvoir de communication apporté par internet, procure un profond sentiment d'injustice. Airbnb prévoit ainsi de recenser 40 000 logements à Paris d'ici deux ans, alors que le parc hôtelier dans la capitale stagne autour de 79 000 chambres depuis cinq ans. Les raisons de la colère qui agite les professionnels ne concernent pas tant l'afflux grandissant d'appartements que l'absence de réglementations à leur égard, qu'elles soient sociales, fiscales, d'hygiène ou de sécurité. Autant de réglementations obligatoires pour les hébergements touristiques traditionnels.

**Jean-Bernard Falco** est le président de la nouvelle association Armotour.





## Un outil de lobbying

La nouvelle association veut peser sur les pouvoirs publics et *“faire respecter la loi”* grâce à des actions de lobbying. L'exemple new-yorkais est à cet égard significatif : Airbnb y a été contraint de retirer du marché un certain nombre d'appartements. Reste pour Arnotour à se donner des moyens. Un appel aux adhésions vient d'être lancé. L'association, qui vient de recueillir le concours de Best Western et possède déjà plus de 300 hôtels adhérents, espère le soutien des hôteliers indépendants. Le montant de l'adhésion a été fixé à 1 000 € (modulable sous certaines conditions). *“Nous devons réunir un minimum de fonds pour être crédible. Cela nous permettra de faire intervenir les plus grands cabinets juridiques connus pour leur expertise en lobbying, et les faire intervenir auprès des pouvoirs publics pour faire respecter la loi”*, explique l'association.

Si les hôteliers estiment leur cause juste, le combat n'en sera pas moins difficile, tant le modèle incarné par l'entreprise Uber, une économie dite du partage, est d'actualité (lire aussi l'entretien avec **Jean-Luc Michaud** page 8). *“L'uberisation, c'est aussi la promesse d'une nouvelle expérience de consommation”*, écrit **Philippe Moati**, cofondateur de l'observatoire Société et Consommation. Il faudra donc à Arnotour beaucoup de volonté, de ténacité et de moyens pour faire entendre sa voix, pour le respect du droit et le maintien de l'équité entre tous les secteurs de l'hébergement.

**CATHERINE AVIGNON**